L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE, TOUS LES JOURS, PAR
JEROME BAYON.
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

SAMEDI MATIN, 25 MAI 1833.

POUR GOUVERNEUR:
J. B. DAWSON.

Le *ticket* suivant pour la nomination des Directeurs de la Banque Commerciale de la Nouvelle-Orléans sera généralement soutenu :

Wm. G. Hewes	J. Arcueil
J. McKenna	Samuel Spotts
Wm. L. Robeson	C. Genois
J. W. Zacharie	Wm. Bullit
Chs. De Blanc	Félix de Armas
Thomas Duplessis.	

Autre ticket :

Wm. G. Hewes	J. Arcueil
J. McKenna	Joshua Baldwin
Wm. L. Robeson	Thomas Duplessis
Félix de Armas	C. Génois
J. W. Zacharie	Joseph Lalande.
A. L. M. Damarin:	

Autre ticket :

Wm. M. Beal	Glendy Bucke
Wm. A. Gasquet	Jacques Vienne
J. B. Blache	P. S. Newton
Wm. L. Robeson	B. Z. Canonge
R. G. L. De Peyster	Thos. Duplessis
S. B. Slocomb.	

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 25 mai.

La malle du nord nous a apporté hier les journaux de New-York du 10 mai ; ils donnent des nouvelles de Paris et du Hâvre du 5 avril et des dates de Londres du 2.

Le bill de coërcition pour l'Irlande a été définitivement [illegible] par la chambre des pairs d'Angleterre, tel qu'il avait été amendé par la chambre des communes ; et il a reçu la commission la signature du roi ; ainsi ce bill est devenu une loi du royaume.

Le gouvernement anglais a reçu la réponse de la Prusse et de l'Autriche en ce qui touche les vues de ces puissances au sujet des affaires de la Hollande. On dit que ces vues sont en parfaite concordance avec celles de la France et de l'Angleterre. On attribue à cette cause la confiance, et la hausse des fonds, qui ont eu lieu le 1er. à Londres.

Les premières propositions de M. Dédel, nouvel envoyé hollandais, ayant été rejetées, il en a fait d'autres par lesquelles il demande la mise en liberté des prisonniers d'Anvers et la cessation de l'embargo, offrant en retour l'ouverture de l'Escaut aux mêmes conditions qu'avant le siège de la citadelle, et laissant entièrement à la conférence le soin de régler le traité définitif entre la Hollande et la Belgique, pourvu que cette dernière puissance y consente également. Cette dernière proposition a dû être soumise à la Belgique le 31 mars.

D'après le caractère bien connu du roi de Hollande, cette proposition cache quelque nouveau danger. Le cabinet de la Haye n'eût jamais proposé de laisser entièrement à la conférence la décision du traité définitif entre la Hollande et la Belgique, s'il ne se fût préalablement assuré des intentions des trois cabinets du nord, et s'il n'eût acquis la certitude que ces trois cabinets soutiendraient les prétentions de la Hollande.

Le général Guilleminot a été définitivement nommé gouverneur d'Alger.

La *Gazette d'Augsbourg* du 30 mars, dit que le vent étant toujours au nord-est la flotte russe qui est à Bujuckdéré ne peut encore retourner dans la mer Noire. Ce journal ajoute que cette circonstance tourne peut-être au profit de l'orient, parce que la présence de cette flotte maintient la sécurité du sultan et la paix dans la capitale, où il fermente beaucoup de mécontentement dans le peuple. Une flotte égyptienne croise devant le port de Smyrne. Il a suffi de 5000 hommes pour s'emparer de cette ville qui contient 60,000 âmes. Toute la population asiatique est en faveur des rebelles, qui agissent en maîtres indépendants, en dépit des menaces de l'ambassadeur français, dont ils ne paraissent tenir aucun compte. Le quartier-général d'Ibrahim est toujours à Koniah, mais son armée se répand dans toutes les directions ; néanmoins, il déclare, en même temps, que tout mouvement cessera dès qu'il aura reçu les instructions nécessaires d'Alexandrie. L'amiral Roussin a pris sur lui une grande responsabilité, en ce qu'il a promis la paix et ne souffre que la guerre continue. Il est vrai qu'il s'excuse en disant qu'il n'a pas encore reçu la réponse de Méhémet-Ali à la convention qu'il lui a envoyée, et ensuite la présence de la flotte russe qui, aux termes de cette convention, devait se retirer, et ne fait encore aucun préparatif de départ.

Mais le sultan, reprend la *Gazette*, ne peut commander aux événemens, et l'on ne devait pas faire dépendre la cessation des hostilités de la réponse d'Alexandrie, car il pourrait entrer dans la politique de Méhémet-Ali de retarder sa réponse afin de laisser à son fils la chance de porter un dernier coup et d'attaquer la capitale. Il est certain que la jalousie qui règne entre les Russes et les Français, si elle ne force pas Ibrahim à évacuer Smyrne, tendra à la destruction de la Porte, car la prospérité de la capitale et la subsistance des classes les plus pauvres dépendent de la possession de ce port. Si Smyrne reste entre des mains étrangères, même seulement pendant un temps, une expédition à Constantinople est inévitable. Quel embarras pour les souverains d'Europe si le sultan venait à perdre son trône ! C'en est assez pour que la *Gazette d'Augsbourg* conclue à la nécessité de garder encore la flotte russe. Le sultan, dit-elle, est persuadé de cette nécessité, et quoique l'amiral Roussin puisse dire de contraire, les Russes sont en ce moment les véritables soutiens de la Turquie. Le sultan, en commémoration de cet événement, a fait frapper une médaille qui est distribuée non seulement aux officiers mais même au derniers soldats de la flotte de l'amiral Lazareff.

Le succès momentané de la France a été renversé par la Russie, et M. de Boutenieff l'a emporté sur l'amiral Roussin. Jusqu'à quand durera le triomphe de la Russie? C'est ce que le temps nous apprendra. Le 5; le sultan a reçu dans son palais le chargé d'affaires anglais et l'ambassadeur français, et les a engagés à prendre, conjointement, des mesures sérieuses pour forcer Ibrahim à concentrer ses troupes aux environs de Koniah. La demande du sultan a été exécutée, un secrétaire de la légation française est parti pour le quartier-général d'Ibrahim avec une lettre de l'amiral Roussin, par laquelle, dit-on, il somme le fils du pacha d'Egypte d'évacuer Smyrne et de reprendre les positions qu'il occupait le 22 février. A cette sommation est ajoutée la menace que si Ibrahim ne se soumet pas à ce qu'il est requis, il encourra le risque d'un conflit avec la France. On est généralement surpris a Péra que le sultan ait intimé ces vœux aux chargés d'affaires d'Angleterre et de France.

Le bruit court généralement qu'un corps russe a passé le Danube près de Silistrie, pour venir au secours de la capitale. Ce corps se compose de 300 hommes, et est pourvu d'artillerie en proportion ; il doit être suivi d'un autre corps de 20,000 hommes.

Pour le reste des nouvelles voyez le titre *Extérieur*.

Des nouvelles de Lisbonne du 16 avril, reçues à Philadelphie, disent que don Pédro était toujours en possession de Porto, mais qu'il manquait de provisions et attendait des renforts de France et d'Angleterre. Miguel occupe la rive méridionale du Douro, ce qui empêche que les navires puissent entrer; ils débarquent leurs cargaisons du côté nord, sous la protection des batteries de don Pédro. La *Gazette* de Lisbonne ne peut publier aucune nouvelle, de manière qu'il faut s'en tenir à des rapports verbaux dont la vérité n'est pas toujours certaine. Les prisons de la capitale sont foulées d'hommes appartenant aux familles les plus mais respectables, soupçonnées d'attachement à la cause de don Pédro.

Le *Patriot* de Baltimore reproche avec raison aux grandes villes de l'Union leur indifférence pour les incendiés de Cumberland, tandis que les petites villes environnantes font les plus grands efforts pour procurer quelques soulagemens aux malheureuses victimes de cet événement déplorable. Pour notre part nous appuyons vivement les plaintes de ce journal, nous avons été des premiers à suggérer l'idée d'une souscription, parce que nous avions toujours cru que le riche qui dépense en futiles jouissances trois ou quatre piastres par jour pouvait, sans gêne, en épargner quelques bribes, quelques modestes sous, pour les jeter dans la sébile du pauvre. L'expérience nous a prouvé le contraire. Honte à cette froide indifférence de l'homme dont tous les besoins sont satisfaits, pour l'homme que tous les besoins débordent et qui souffre la faim et la rigueur des élémens.

Le serpent de mer..., un marin qui affirme qu'il a vu ce monstre, de l'existence duquel beaucoup de personnes doutent encore; et il faut convenir que les détails qu'il donne paraissent être de nature à dissiper le scepticisme.

"Le capitaine Joshua KNIGHT, de la goëlette *Speed*, parti de Matance, et arrivé dernièrement à Portland, dit le *Courier* de cette dernière ville, nous annonce qu'étant vis-à-vis le cap Cod, c'est-à-dire à environ 25 milles du rivage, il a rencontré le serpent-roi, et a eu pendant plus d'une demi-heure le plaisir de l'examiner. Il était à peu près à cinq ou six cents pieds de distance, le temps était calme, et il était étendu paresseusement sur l'eau. Par fois il paraissait tout-à-fait sans mouvement, couché comme un bloc de cent pieds sur la surface des ondes. En d'autres momens il levait de quatre ou cinq pieds sa tête, grosse environ comme un baril, il regardait tranquillement autour de lui, puis se recouchait. Immédiatement derrière sa tête, il paraissait y avoir une touffe plus de deux fois aussi grosse que la tête elle-même; il y en avait aussi une autre près de la queue, mais moins grosse. Le capitaine Knight est certain d'avoir vu, à la fois, hors de l'eau, au moins cent pieds de cet animal! Il le regardait avec une longue-vue, et il en était si près qu'il a vu distinctement ses yeux."

Les chantiers des différentes villes voisines de la mer, dit l'*Evening-Post*, (N. Y.) présentent une apparence de travail et d'activité, bien différente de l'engourdissent et de l'inactivité qui y régnaient au commencement de l'administration actuelle. A Baltimore seulement, nous voyons dans un journal une liste de non moins de 8 trois-mâts et bricks maintenant en construction, et plus ou moins avancés. Le navire *Ann-M'Kim*, en construction au chantier de Kennard, et bientôt prêt à être lancé, est travaillé, dit-on, dans le meilleur goût. Le navire *Daniel-Webster*, que construisent Robb et Donaldson pour une maison de New-York, est bientôt prêt à être lancé. Un trois-mâts-barque, dont la quille a été posée au City-Block, pour le compte d'une compagnie de New-York, est destiné à faire les voyages des mers du Sud et des Indes orientales. Deux navires de cinq à six cents tonneaux chaque, en construction au chantier de Beackam, sont pour le compte d'une maison de Pétersbourg (Virginie). Un brick, chez Dunkin, est destiné à faire les voyages de Charleston comme paquebot. Un autre brick est sur les chantiers chez Dorgan et Bailey, et un troisième chez Wm. Price et fils. En outre, ajoute le journal ci-dessus, on dit que les constructeurs de Baltimore ont contracté pour plusieurs autres navires, dont quelques uns doivent être commencés aussitôt que ceux qui sont maintenant sur les chantiers auront été lancés.

(Communiqué.)

BANQUE DU COMMERCE.—Dans l'ardeur des débats au sujet de la place de Président de cette institution, celle de caissier également importante et liée essentiellement à la prospérité et aux destinées futures de la banque, paraît avoir été entièrement oubliée. La voix publique a néanmoins indiqué plusieurs personnes disposées à accepter cet emploi et capables d'en remplir les devoirs ; entre autres, Mr *R. O. Pritchard*, qui est depuis longtemps avantageusement connu du public. Le choix d'une personne éminemment propre par sa connaissance approfondie du commerce et des intérêts de la ville à remplir les fonctions de cette place importante, doit paraître généralement ; et si l'on ajoute à ces considérations l'urbanité de ses manières et le ferme appui de M. *Wm. G. Hewes* et de ses amis dont on sait que M. *Pritchard* possède la pleine confiance l'on doit espérer que les actionnaires ne seront point assez indifférents sur leurs véritables intérêts pour lui refuser leurs suffrages.
UN ACTIONNAIRE.

Notre impartialité, notre respect pour toutes les opinions, nous fait un devoir de ne pas refuser l'insertion de la pièce suivante, mais nous devons à nous mêmes et au public de déclarer qu'elle est directement opposée à nos idées sur l'avenir de la France. Certes, de même que notre correspondant, nous ne croyons pas que cette belle France puisse trouver jamais sous Harpagon (*alias* Louis-Philippe) Ier. le bonheur et la gloire à laquelle elle peut justement prétendre; nous ne pensons pas non plus, malgré les progrès journaliers de l'opinion républicaine, que la France soit tantôt mûre pour faire rentrer dans la poudre son trône constitutionnel et remettre le pouvoir exécutif aux mains d'un président électif; Mais Dieu nous gardera (nous aimons à le croire) d'appeler jamais de nos vœux le retour de cette sanguinaire et tyrannique branche aînée des Bourbons, qui a tant fait de mal à la France. Nous regrettons que l'auteur de cette pièce, dont nous nous faisons toujours un vrai plaisir d'insérer les productions, n'ait pas consacré sa plume et ses méditations à un sujet plus digne de lui.

Monsieur l'Editeur,

Je me convaincs de plus en plus que la France ne tend pas à l'état de République simple; car les nations pas plus que les individus ne changent dans un jour d'habitudes et de complexion. C'est l'œuvre imprescriptible du temps et de la raison publique. La politique des Carlistes est stationnaire, rétrograde; celle du gouvernement Croupion-Philippe, odieux à tous les sentiments, hostile à toutes les pensées généreuses, à toutes les lumières; et j'ai placé ailleurs mes espérances.

HENRY V.

Dans son exil, sur les monts écossais,
Un jeune enfant, banni de sa patrie,
Redemandant les rivages français,
Disait ces chants d'une voix attendrie:
"Pauvre Orphelin! quelle injuste rigueur
"Me tient proscrit sur la rive étrangère!
"Ah! si du moins, dans mon malheur,
"Ici, pour charmer ma douleur,
"J'avois le tombeau de mon père!....

"Loin de ma mère, hélas! je vis encor
"Et je languis durant son long voyage
"Comme le fruit qui sur sa robe d'or
"Pour l'abriter n'a plus son vert feuillage.
"Pauvre Orphelin! etc.

"Qu'ai-je donc fait pour qu'une dure loi
"Ait à l'exil condamné mon enfance?
"Quel est mon crime?....est-ce d'être né roi.
"Et de rêver le bonheur de la France
"Pauvre Orphelin! etc.

"Du montagnard quand je lance le trait,
"Je vois la France à mon espoir fidèle;
"Ah! si le prix a pour moi quelque attrait,
"C'est que je crois le disputer pour elle.
"Pauvre Orphelin! etc.

"Si quelque jour des ennemis jaloux
"Veulent, Français, vous traiter en esclaves,
"Humble soldat, me glissant parmi vous,
"J'irai gaîment chercher la mort des braves.
"Pauvre Orphelin! lui répondoit tout bas
"Cette patrie à son amour si chère;
"Toi que j'ai bercé dans mes bras,
"Enfant, un jour tu reviendras
"Pleurer au tombeau de ton père!"

EXTERIEUR.
FRANCE.

PARIS, 2 avril.

La France vient de perdre un de ses plus estimables citoyens M. Ternaux est mort à sa résidence de St. Ouen, dans la nuit du 1er. courant.

PARIS, 4 avril.

Les vaisseaux le Superbe, le Duquesne et le Suffren doivent se réunir immédiatement dans le hâvre de Toulon avec le Nestor et la ville de Marseilles. Les frégates Cirée, Melpomène et Hermione avec plusieurs bricks et corvettes completteront un escadre qui devra être prête au premier ordre.

Les conférences diplomatiques relativement aux affaires de l'Orient continuent ici sans interruption.

Depuis le changement de ministère en Espagne, le passage de courriers diplomatiques entre ce pays et la France est très fréquent. Hier deux courriers arrivèrent de Madrid pour l'ambassadeur russe. Le cabinet de St. Pétersbourg a eu une forte influence sur les modifications qui viennent de s'opérer dans le cabinet Espagnol.

PARIS, 30 mars.

La lettre suivante adressée à M. Belmonlet, homme de lettres, ne sera pas lue sans intérêt:

LONDRES, 20 mars.

Monsieur,—La proscription injuste et trop réelle, dont moi et ma famille avons été l'objet depuis tant d'années, m'empêchera d'assister à la fête qui doit avoir lieu au bénéfice des détenus patriotes et qui doit être présidée par l'illustre ami de Washington et l'honorable M. de Cormenin comme un des commissaires, je vous prierai de présenter mon offrande.

Le porteur vous remettra à cet effet une décoration de la Légion d'Honneur, montée en diamant, qui a appartenu à mon frère l'empereur Napoléon, qu'il porta au camp de Boulogne et pendant la campagne d'Ulme et d'Austerlitz, et qu'il me donna à son retour. Je désire que les événements qu'elle rappelle en rehausse le prix et le rende de quelque utilité aux généreux citoyens qui sont l'objet de la fête. Je joins à cette [illegible] la somme de 500 francs dans le même but. [illegible]

JOSEPH NAPOLEON BONAPARTE.

La fête au bénéfice des détenus patriotes, mentionnée dans la lettre de Joseph Bonaparte devait avoir lieu dans la salle ventadour, mais le préfet de police refusa de [illegible]. Un hôtel situé dans la rue de Grover, a été loué et le bal et le jour fixé est dit-on, le 7 d'avril.

La lettre suivante a été adressée à l'éditeur du National:

LONDRES, 23 mars.

Monsieur,—J'apprends par les journaux qu'une souscription s'est ouverte dans le but de racheter l'hôtel d'un homme qui en juillet sacrifia sa fortune dans le but d'assurer la prospérité et la liberté de son pays. Le peuple est toujours généreux; il rend justice aux intentions pures de M. Lafitte et récompense par un témoignage de son estime sa stricte intégrité et son humble patriotisme; jaloux de m'associer à tout ce qu'il y a de généreux en France, je vous envoie mon offrande; car en exil nous sommes plus sensibles encore à la gloire comme aux malheurs de notre pays. Agréez &c.

LOUIS NAPOLEON BONAPARTE.

GRECE.

Une lettre de Nauplie, du 1er. s'exprimé en ces termes :

"La Grèce a été divisée en trois sections principales, savoir : la Morée, la Grèce et les îles Plaponter un des trois commissaires envoyés en Bavière pour féliciter le roi est nommé gouverneur de la première division, Colletti de la seconde et Zaimi de la troisième. Ces nominations ainsi que beaucoup d'autres montrent que ce premier objet de la Régence est de calmer l'animosité et de terminer la dissention qui séparait les différents partis ; cependant Colocotroni et une partie de ses plus chauds partisans ont été mis de côté ainsi que d'autres connus pour leurs principes républicains.

PARIS, 4 avril.

Le *Courrier* de St. Pétersbourg dont l'arrivée est annoncée par deux ou trois journaux ce matin, a apporté des dépêches qui ont donné lieu à une réunion du conseil des ministres et à une grande activité dans le corps diplomatique.

On assure que la nouvelle du passage du Pruth par l'armée Russe est confirmée, mais qu'en même temps le cabinet de St. Pétersbourg proteste de ses intentions pacifiques, si Ibrahim Pacha remplit les promesses faites par l'amiral Roussin ; mais Ibrahim étant peu disposé à céder, le conseil était fort embarrassé au sujet de la conduite qu'il devait adopter envers la Russie. On a prié M. D'appony d'informer le gouvernement des intentions précises de l'Autriche qui a un intérêt plus direct que nous dans la question. Mais il ne s'est pas expliqué. On a timidement suggéré de laisser agir la Russie dans l'espoir que notre indifférence engagerait l'Autriche à s'en mêler ; et il n'est pas certain que cette idée ne prévaudra pas; tout bien considéré, l'Angleterre parait prendre une attitude plus décidée que nous.

TURQUIE.

Constantinople, 8 mars—La plus grande activité règne dans le corps diplomatique. On apprébende une rupture entre la France et la Russie si la première de ces puissances ne désavoue pas la conduite précipitée de l'amiral Roussin. Cet officier persiste à demander le renvoi de la flotte russe et assure qu'on le peut aisément si on en a la volonté; que les navires peuvent être remorqués par le bateau à vapeur qui est dans la rade. Le Sultan ne semble pas désirer leur départ; cependant plusieurs voix se sont élevées dans le divan pour le soutien de l'ambassadeur français. D'un autre côté on a des soupçons contre le divan parce que depuis la défaite du grand visir il s'y est machiné beaucoup d'intrigues ayant pour objet de répandre la consternation et de publier les préparatifs de défense faites par la Porte.

Il y a journellement des conférences entre les envoyés de France et d'Angleterre, mais la dernière puissance semble agir avec plus de précautions et dans le seul but de prévenir de sérieuses difficultés. Rarement le schisme a été aussi grand parmi les diplomates de Péra. Elles avaient lieu certainement lors de l'insurrection grecque, mais on les tenait cachées, maintenant c'est tout le contraire.

(Gazette d'Augsbourg.)

ANGLETERRE.

Londres, 2 avril—Des lettres de Vienne du 26 mars prétendent qu'on était fort inquiet au sujet des affaires d'Orient. On craignait qu'il n'y eut des troubles sérieux à Constantinople. En conséquence de cette inquiétude les métalliques étaient tombés de 92 3-4 à 92 5-16.

MOEURS DU LEONNAIS.

Dans le reste de la Bretagne, le paysan est moins religieux que dévôt ; si le culte est encore sur lui tout puissant, si ses lèvres continuent à murmurer des prières, si l'habitude baisse son front comme le souvenir d'un joug, il est facile de se convaincre pourtant que l'ardeur de la foi s'est insensiblement attiédie, et que les âmes ne se livrent plus avec autant de naïveté que jadis à l'espérance du paradis et à la crainte de l'enfer, à l'adoration qui a creusé les degrés de pierre de l'autel, et au repentir qui a usé le banc de bois du confessionnal. Le Léonard seul est demeuré profondément empreint de cette teinte triste et mystique qui révèle à l'esprit la présence réelle du catholicisme. Une mélancolie rêveuse vole [illegible] ignorance. Grave, concentré, il montre peu d'empressement dans ses communications avec le monde extérieur. Sa vie est presque tout entière repliée dans une partie impénétrable de son être. L'enveloppe est comme celle des hautes montagnes, âpre et glacée, mais on devine qu'au fond le volcan bouillonne.

La démarche du Léonnard est lente, solennelle, empreinte de force ; il s'avance en homme et en chrétien sous l'œil de Dieu. Sa joie est sérieuse, elle n'éclate que par lueurs et comme malgré lui. Son langage plus harmonieux, plus profondément accentué que celui de la *Cornouille* est une espèce de psalmodie dont il altère les sons selon le plus ou moins de douceur qu'il veut donner à sa parole. Il ne connaît point les danses folâtres des montagnes, ni les vifs *jabadeaux* du pays de *Tréguier* ; sa danse à lui, conduite par le son monotone et un peu lamentable du *biniou*, est raide et sévère. Elle a lieu le plus souvent sur les grèves, au bruit majestueux d'une mer retentissante ; il mêle d'instinct une sainte et grave pensée d'éternité, même à ces jeux terrestres.

Les habits du Léonnard sont larges, flottans et de couleur noire ; une ceinture rouge ou bleue en varie seule la tristesse. Les bords de son chapeau retombent sur ses traits basanés ; ses cheveux qui se lient sur ses épaules. Le costume des femmes n'est pas moins lugubre ; il est composé de blanc et de noir, et son ampleur, sa forme portique et fermée, rappellent assez l'habillement des religieuses de nos hôpitaux. Leurs vêtemens de deuil sont les seuls qui soient moins sombres ; ils sont bleus comme le ciel, terme de leurs espérances ; ces chrétiens portent le deuil de la vie, non de la mort.

Nous avons étudié le Léonnard dans son existence morne et régulière, et nous avons toujours trouvé le développement de la même manière d'être. Pour lui point d'action importante sans que la religion y intervienne. La maison qu'il vient de faire construire, l'aire nouvelle, le champ auquel il demande sa moisson, appellent également les cérémonies pieuses. Nous interrogions un jour l'un d'eux sur ces processions qui se font autour des champs cultivés à l'époque des *Rogations* : "Il faut que cela soit, nous dit-il, car le champ stérile devient fécond sous l'étole du prêtre." Au repas, la faim attend respectueusement et laisse d'abord passer la prière. Le couteau ne se porterait pas sur le pain de chaque jour sans y avoir tracé le signe de la rédemption.

Aux grandes fêtes, ni l'éloignement ni les infirmités ne dispensent d'assister aux offices de la paroisse ; et c'est un spectacle singulier que de voir alors les routes se couvrir d'hommes, de femmes, d'enfans, dans leurs plus beaux costumes. Ils surgissent de toutes parts ; de sentiers nombreux et perdus, des rivages déserts, du milieu des landes élevées. A chaque pas, derrière chaque buisson, vous rencontrez un groupe qui, le chapelet à la main, se dirige vers l'église ; pendant ce temps les cloches se font entendre au loin; les cloches du village, à la voix si sérienne, si doucement vibrante. Leurs sons arrivent emportés par le vent, à travers les collines, les rivières, les feuillées, parfois pleureurs et funèbres, parfois éclatans et gais ; car on dirait que ces voix de l'air passent ainsi capricieusement d'une expression à une autre, selon que le soleil brille, que le vent siffle, que l'imagination de l'écouteur s'égare mélancolique ou riante.

L'église est le seul point de réunion des paysans léonnards, Jetés dans des fermes isolées, vivant de la vie de famille, ils ne se réunissent jamais qu'à la paroisse pour prier, et au cimetière pour venir prendre leur rang parmi les cercueils. L'église est leur spectacle, leur récréation. Hors de là, leur lourde existence tourne sans cesse dans un cercle abrutissant de travaux qui ne laissent aucune place à la pensée. Quelqu'un nous disait : Un paysan *bas-breton* est une charrue qui croit en Dieu. Cela est vrai si l'on veut séparer les deux moitiés distinctes qui le composent tout entier, la machine et le chrétien.

Les devoirs les plus sacrés dans notre état de civilisation sont peu compris de ces populations primitives. Elles ne s'y soumettent guère qu'autant qu'elles y sont forcées. Pour un Léonnard, le mariage civil est nul, la fraude est œuvre permise, les droits politiques sont sans prix, les obligations de citoyen une énigme. L'école gratuite n'est en aucune sorte à ses yeux une faveur du gouvernement: c'est, comme il le dit, une conscription d'enfans, qui le prive des faibles services qu'il pourrait tirer de ceux-ci pour se soulager dans ses travaux. Mais à côté de cette indifférence pour tout ce que la société regarde aujourd'hui comme si précieux, il a une richesse de vertus chrétiennes qu'on ne retrouve plus ailleurs.

Un disciple de *Malthus* serait effrayé de l'imprévoyance avec laquelle ces pauvres gens forment leurs unions et créent de nouveaux consommateurs. Un grand nombre d'entre eux, qui sortent de la domesticité pour se marier, n'ont pas même où reposer leur tête pour la première nuit de leurs noces. Nous en avons vu à qui l'on prêtait un lit pour ce seul jour. Mais pourquoi prendraient-ils aucun souci de cette indigence? Ne ressentent-ils pas, eux aussi, cette première chaleur de la vie, qui donne force à tout hasarder? Et n'ont-ils pas, de plus, confiance dans celui qui nourrit l'oiseau dans les forêts? Si la prévoyance de l'homme veillait toujours, à quoi servirait la providence de Dieu? D'ailleurs, la charité de leurs frères n'est-elle pas là, inépuisable dans ses œuvres? Les pauvres fiancés vont tous deux inviter à leur fête de noces les familles des environs. Toutes viennent, car toutes savent qu'il y a une bonne action à faire. Elles apportent aux mariés quelques produits de leurs champs; du lin, du miel, du blé, de l'argent même. Trois cents convives se réunissent ainsi quelquefois. Leurs présens forment le commencement du ménage des jeunes époux, qui retirent habituellement plusieurs centaines de francs de ces dons volontaires, sorte d'avances que la communauté chrétienne fait à un frère pauvre, pour qu'il puisse se ranger à son humble place dans le monde.

Mille autres usages aussi étrangers à nos mœurs ont été conservés dans le Léonnais. Quand une femme devient mère, du pain blanc et du vin chaud sont envoyés de sa part à toutes les femmes enceintes du voisinage. C'est ensemble une annonce et un souhait d'heureuse délivrance! c'est un repas de communion entre la jeune épouse devenue mère et celles qui attendent encore ce jour noté. Du reste la naissance est un événement religieux et solennel, entouré de mille détails curieux et charmans. L'accouchée est environnée de toutes les jeunes mères du voisinage; chacune sollicite comme une grâce la faveur de présenter la première son sein au nouveau né; car à leurs yeux l'enfant qui vient de voir le jour est une âme qui arrive du ciel; il a quelque chose d'angélique. Les lèvres innocentes sanctifient le sein qu'elles pressent pour la première fois, et leur premier sourire porte bonheur. Cette croyance est chez elles si vive que le nouveau né passe de bras en bras, et ne retourne sur le sein de celle qui lui a donné le jour qu'après avoir trouvé autant de mères qu'il y a là de jeunes épouses.

Si par malheur la mort lui enlève sa mère véritable, ne craignez pas qu'il reste sans appui. Le recteur de la paroisse vient près de ce berceau, que les mères entourent silencieuses; il prend l'enfant dans ses bras, et choisissant parmi les femmes qui sont là devant lui celle qui lui paraît la plus digne de ce dépôt précieux: "Tenez, lui dit-il, voila un fils que Dieu vous donne."—Merci, dit la pauvre femme, et elle emporte l'enfant dans ses bras, fière et heureuse d'avoir été préférée à tant d'autres. Parfois, cependant, lorsque les voisines de la morte sont trop misérables pour qu'aucune d'elle se charge seule du nouveau né, il leur reste en commun et comme une propriété indivise. Une d'elles le loge, mais chacune à son heure pour le soigner, lui donner son lait. Nous avons vu de ces femmes qui se levaient la nuit, pour aller à des distances assez grandes payer ainsi leur impôt de mère, et jamais une plainte [illegible] son oreille.

(A continuer)

Commercial.

Marché du HAVRE, 5 avril.

Notre marché continue à être extrêmement actif et les prix sont bien soutenus.

Ventes du 1er avril—197 balles coton Louisiane de 104 à 115; 78 dito Noland & King 125; 150 Mobile 96.

2 avril—797 balles Géorgie 94 à 1f. 279 Sea-Island 1f 57½; 430 Louisiane 98 à 1f 22½.

3 avril—250 Mobile 96 à 106; 920 Uplands 95 à 106½; 1212 Louisiane 94 à 120.

4 avril—705 balles Louisiane 96 à 113; 791 dito Uplands 93 à 97; 306 Mobile 101 à 105; 29 Virginie 99.

5 avril—407 Uplands 96½ à 105; 336 Louisiane 102 à 116; 546 Mobile 101 à 106; 58 Alabamas 99.

Approvisionnement sur place, 31 mars, 69255 balles—même époque en 1832, 61179—même époque en 1831, 23720.

Liste Maritime.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Goël. Eden, Landria, Mobile, [illegible] capitaine.
Goël. Expresa, Delarue, Tampico, Nartigue et Desbois.
Goël. Josefa, Dorantes, Campêche, F. Tio.

ARRIVES.

Bateau de remorque Porpoise, ayant mis en mer le brick Gén. Grant, et les goëls. Emeal et Herkars—il a amené dans le port le navire Natchez et la goël. Crawn.

Bateau de remorque Shark, avec le navire Tennessee et la goël. Teta. Une goëlette était en dehors, le brick Pulaski en rivière.

Navire Natchez, Read, de Liverpool.
Navire paquebot Tennessee, Dennis, de New-York.
Navire Girard, Bosworth, de Liverpool.
Brick Duranco, Shannon, d'Apalachicola.
Brick Castel, Garnish, de Porto-Rico.
Goël. Tita, Orfila, de Matanzas.
Navire Henry Thompson, Williams, Boston.
Goël. Renawn, Bentheur, d'Alexandria.
Bateau à vapeur Tally Ho, Robertson, de Nashville, ayant deux chalans à la remorque, avec du coton, tabac, &c.
Bateau à vapeur Black Hawk, Hartshorn, de Cincinnati.
Bat. à vap. Niagara Drought, de St. Louis.

MEMORANDA.

En charge au Hâvre pour ce port, 4 avril, le William and John, le Lucilla, la Lexington, le Margaret, le Charles-Joseph et le Salem.

LE JARDIN DES DAMES.

Etablissement de Glaces, Cremes et raffraichissements en tous genres, situé rue Condé, No. 93 : ouvrira dimanche prochain, 26 du du courant.

LES soussignés n'ont rien négligé pour donner à ce lieu tous les agréments qui peuvent leur attirer la bienveillance du public; on y a formé des tonnelles en treillage à l'instar du nord, où pourront être reçues les familles qui voudront bien les honorer de leur présence. Jaloux de mériter en tout cette confiance, ils mettront tout leur zèle au maintien de l'ordre et à l'exécution d'un service prompt.

Afin d'éviter quelques abus que chacun sera à même de juger, l'entrée se fera par le moyen d'un contre-marque que l'on paiera un escalin et qui sera reçue en paiement pour la même somme, les enfants au-dessous de dix ans et les domestiques ne paieront rien. Musique et illumination.

25 mai — N. CHATELLIER & BONNE.

ETAT DE LA LOUISIANE.

ON désire savoir un armurier à l'arsenal; pour plus amples informations, s'adresser à l'adjudant-général.

25 mai — FRANÇOIS GAIENNE.

TRAITES SUR L'ANGLETERRE, à vendre par
25 mai — B. BOOTH & Co.

CHEVAL EPAVE.—Il a été conduit chez moi, un cheval d'environ six ans, couleur bai brun, moucheté sur la croupe, une balzane, haute chaussée au remontoire, front blanc, bec prononcé entre les naseaux, ayant dans son blanc, la crinière en mauvais état, ayant un licol en cuir avec un bout de cuisine. Le propriétaire est prié de venir le réclamer en payant les frais.

C. BELOT, encoignure de la rue
25 mai—[illegible] d'Enghien, faubourg Marigny.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Thomas Walsh a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle des héritiers absens de feue Anna Graham West, veuve de feu William West—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
25 mai — W. F. C. DUPLESSIS, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le register des testamens.*—Samedi, 25 mai 1833, à dix heures du matin, il sera vendu au ci-devant domicile de feu Antoine Dallon, faubourg Marigny, rue Moreau, entre les rues d'Espagne et d'Enghien, une quantité de bois de charpente, planches et autres effets mobiliers, appartenant à la succession du défunt.

Conditions de la vente comptant.

Par ordre de la cour
23 av. — W. F. C. DUPLESSIS, register.

AVIS.—Les actionnaires de la banque de l'état de la Louisiane sont par le présent notifiés que leur assemblée ajournée le 18 de ce mois qui avait pour objet de prendre en considération les mesures convenables aux dispositions de l'acte de la législature qui incorpore la Société d'Agriculture de la Louisiane, approuvé le 20 mars 1833, aura lieu à la dite banque, samedi prochain, à 4 heures après-midi. On espère que les actionnaires ou leurs représentants ne manqueront pas de se présenter au jour et à l'heure susdite. Par ordre,

23 mai—3 — LUCIUS C. DUNCAN, secrétaire.

DOMESTIQUE.

ON demande à louer un nègre ou un mulâtre, bien au au fait du service et d'une tenue propre et décente. On préférerait un mulâtre, s'adresser à

Mr. GRANET, rue Royale,
21 mai — au coin de la rue St. Philippe

100 barriques SUCRE, en debarquement du bateau à vapeur Vermillon, et à vendre par
20 mai — GRAY, DURRIVE & Co. 38, Nlle. Levée

EN débarquement et à vendre par les soussignés, 35 barils graines de lin fraiche.
4 mai — H. BONNABEL & FRERE.

QUARTIER-GENERAL, 1ERE. DIVISION,
Nouvelle-Orléans, 27 avril 1833.

ORDRE

LE colonel J. W. JUSTAMOND ayant été duement élu au grade de Brigadier Général de la 1ère. brigade de la milice de la Louisiane, devra être obéi et respecté en conséquence.

11 mai — PIERRE LACOSTE, maj. général.

AVIS.—A. L. PLOUGH, *Dentiste*, continuera sa profession durant l'été, à sa résidence rue St. Charles, No. 7, trois portes après la rue du Canal.
14 mai—4

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Isaac Baldwin sont priées de les présenter, et ceux qui lui doivent sont aussi priés de solder leur compte. ELIZA BALDWIN, exécutrice.
14 mai—10 — T. H. MADOX, exécuteur.

A LOUER.—La maison située rue du Canal, No. 57, jusqu'au 1er. novembre prochain, prendre possession immédiatement, s'adresser à
13 mai — I. OGDEN & CO.

SANGSUES reçues de Nantes, par la Cécilia et à vendre par DUCONGE & PEYCHAUD,
11 mai — rue de Chartres, No. 89.

2000 LIVRES Orge Perlé, bien frais et en barils bien conditionnés, en débarquement et à vendre par DUCONGE et PEYCHAUD,
11 mai — rue de Chartres, No. 89.

SEL DES ILES TURQUES en vente—La cargaison entière du brick Général Grant consistant en 2,500 boisseaux. S'adresser à
THOMSON et GRANT
10 mai — rue de la Levée No. 41

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par
10 mai — I. OGDEN & CO.

TRAITES sur Paris, Bordeaux et Marseille, à vendre par JULES LE BLANC,
3 avril — rue Royale, No. 103.

AVIS.—Un élève en pharmacie, sachant parler l'anglais et le français trouverait à se placer chez
L. GAMOTIS,
16 mai — rue du Camp, No. 39.

60 BOUCAUTS [illegible] côtes de épaules fumés, en debarquement et à vendre par
15 mai — LOBRE & ORAIN.

Amusements.

Théâtre d'Orléans.

DIMANCHE, 26 MAI 1833,

Une première représentation des deux dernières [illegible] de

ŒDIPE A COLONE,

Grand opéra du théâtre du grand opéra, musique de Sanchini.

Suivi de la dernière représentation [illegible]

UNE FAUTE,

Comédie vaudeville en 2 actes, de [illegible].

POUR LOUISVILLE.

Le bateau-à-vapeur POWHATTAN, capit. G. Young, ayant une partie de son chargement prêt pour aller à bord, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à

TOURNE et BECKWITH,

N. B. Le Powhattan prendra du fret pour Natchez, Vicksburg, Memphis, Randolph, &c. — 24 mai.

POUR VERA-CRUZ.

La goëlette DORCHESTER, capit Salvi, ayant tout son chargement prêt, partira lundi, 27 du courant. Les passagers sont invités à faire transporter leurs effets à bord dans la matinée 25 mai—2

POUR BORDEAUX.

Le navire fin voilier L'AIMABLE-MARIE, capit. Fabre, partira pour le dit port le 28 mai, et peut prendre 4 passagers dans la chambre, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à

P. E. & O. SORBE,
23 mai — rue Royale No. 118.

Bureau de la Compagnie du Chemin-à-Coulisses de Carrollton de la Nouvelle-Orléans,—29 avril 1833.

LA compagnie a transporté son bureau au No. 18, rue du Camp, où les souscriptions au fond capital de la dite compagnie seront reçues conformément à la 9e. section de la Chartes, tous les jours, les dimanches exceptés, jusqu'au 22 juin inclusivement.

Par ordre des Commissaires,
24 mai — L. F. GENERES, sect.

GLACES & SORBETS.

LE soussigné a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'à partir de dimanche prochain, 27 courant, on trouvera dans son nouvel établissement rue Bourbon, entre Orléans et St. Anne, des GLACES ET SORBETS aux fruits, à la crême et de toutes sortes ; deux salles fraîchement décorées ont été préparées à cet effet.

Il ose espérer que la manière avantageuse avec laquelle il s'est fait connaître pendant onze ans dans cette partie et le soin qu'il apportera à n'avoir chez lui que d'excellentes rafraichissements, attireront le public dans son établissement.

24 mai—15 — EDOUARD SERREAU.

DEMANDE de Cacao. S'adresser à
A. J. de ATOCHA,
24 mai — rue St. Louis, No 55

TRAITES sur New-York, Paris et Charleston, ces [illegible] jours de vues.
24 mai — THEOD. NICOLET & CO.

VINS—Malaga doux et sec, en quarts et en bls. indiens; vin de St. Lucar en quarts; do. de Catalogne en pipes et en barils, dont une partie a droit au drawback, à vendre par
24 mai — LINCOLN & GREEN.

DEMANDE DE COMMIS.

ON a besoin d'un jeune homme intelligent et bien recommandé, pourrait trouver une place au No. 13, rue de la vieille Levée. — 24 mai.

A VENDRE OU A LOUER.—Deux négresses, (bonnes domestiques l'une des deux est bonne cuisinière, s'adresser à
24 mai — J. et J. DARAMOND.

SUCRE BLANC de la Havane, à un escalin la livre ;
Beau et bon Café, à un escalin la livre ;
Beau et bon Thé, à une piastre la livre ;
Bon Vin à 4 escalins le galion, Rum imitation Jamaïque à 4 escalins le gallon ; on ne vend pas moins de 2 gallons à la fois ;
Liqueurs de la Martinique, vieux vins pour les malades; Champagne, Grave, Frontignan, &c.
Plomb, poudre, fusils de chasse, balles, pistolets, canons, vieille eau-de-cologne, cinquantière de tout genre et véritable remède de Le Roy, tant liquide qu'en pillules, au magasin d'ANT. MICHOUD,
24 mai — encoignure Levée et Ursulines.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi 30 mai 1833, à 5 heures de l'après-midi, il sera vendu devant mon bureau, les effets mobiliers appartenant à la sucession de feu Peter A. Dejarnatt. Conditions de la vente : Comptant.

Par ordre de la cour,
24 mai — W. F. C. DUPLESSIS, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 27 juin 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu John C. Wallace, un esclave nommé Douglass.

Conditions de la vente : six mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,
24 mai — W. F. C. DUPLESSIS, régister.

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testaments.—Jeudi, 28 juin 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Isaac Baldwin, la propriété ci-après décrite, savoir : Un demi-terrain formant l'encoignure ouest des rues du Canal et Carondelet, mesurant environ 30 pieds de face à la rue du Canal, sur environ 122 pieds 3 pouces de profondeur et face à la rue Carondelet, ensemble les améliorations et matériaux qui s'y trouvent ; la dite propriété vendue sujette à un contrat pour bâtir une maison, fait par le défunt et M. Twogood, l'acquéreur prenant le dit contrat comme partie de la vente, comme s'il avait été fait originairement par l'entrepreneur et lui, dit acquéreur, de manière à ce que la succession du dit défunt ne soit pas tenue de payer au dit Twogood aucunes charges, dépenses ou dommages résultant du dit contrat, soit pour ouvrage fait, matériaux fournis, ou autrement. On pourra voir le plan de la bâtisse et s'instruire de la nature du contrat en s'adressant à l'entrepreneur M. Twogood.

Conditions de la vente : La susdite propriété payable à un crédit d'un, deux et trois ans, à dater du 9 mars passé, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Par ordre de la cour,
21 mai — W. F. C. DUPLESSIS Rég.

AVIS.—La société qui existait ci-devant entre les soussignés, sous la raison de S. W. Oakey & Cie., est dissoute ; S. W. Oakey est autorisé à régler les affaires de la dite société. Il continue les affaires à la Nouvelle-Orléans pour son propre compte.

S. W. OAKEY,
P. R. STARR, par son représentant S. W. Oakey.
23 mai—10

BANQUE DE LA CITE,
Nouvelle-Orléans, 20 mai 1833.

TRAITES sur New-York, Philadelphie, Bâton-Rouge et Natchitoches, en vente.
21 mai — H. LAVERGNE, caissier.

$30 DE RECOMPENSE.

JEANNE BUTLER ou ROSINE, griffonne, âgée d'environ 20 ans, taille d'environ 5 pieds anglais; elle a trois marques noires sur l'une des joues, nez pointu, un petit bouton sur l'une des paupières; petits pieds, petites mains, ne parlant qu'anglais et avec beaucoup de vivacité. Lorsqu'elle s'est absentée elle était sans souliers et portait une robe de cotonnade bleue et un tablier de guingham rayé jaune; elle avait sur la tête un madras à larges raies rouges et blanches.

Elle est partie mardi matin, avec sa fille, âgée de 11 mois jolie, presque blanche, yeux bleus, cheveux blonds ; elle portait une robe jaune et un tablier blanc.

Les trente piastres seront données à qui ramènera la mère et l'enfant au bureau de cette feuille.
25 mai—3

AVIS—Un nègre âgé d'environ 18 à 20 ans, bien constitué, taille d'environ 5 pieds 4 ou 5 pouces, s'est présenté à moi pour échanger un billet de banque de cent piastres, et voyant qu'il n'en connaissait pas la valeur j'ai eu lieu de penser que ce billet avait été volé. Pendant que je cherchais le commissaire Devergés pour faire arrêter ce nègre, il s'esquiva. Celui à qui ce billet appartient peut s'adresser à moi, sous la halle aux boucheries, ou rue Casa-Calvo. No. 122 ; le dit billet lui sera remis s'il prouve qu'il lui appartient, et en payant les frais.
20 mai — ROUCHARD.

EN débarquement du navire la Jeune Gabrielle, venant de Bordeaux, 40 barriques vin rouge vieux, bonne qualité, à vendre par
20 mai — J. B. & F. LABATUT.

TRAITES SUR FRANCE, à vendre par
18 mai — P. J. TRICOU.

LES personnes ayant des réclamations à la succession de feu Martin Fierdebras, sont par le présent notifiées de se faire connaître, et de présenter leurs réclamations respectives, et les titres par lesquels ils sont établis. Et toutes personnes devant à la dite succession, de quelque manière que ce soit, d'en payer le montant à l'un des soussignés, si elles veulent éviter tous frais.

J. B. RYON, exécuteur test.
JOHN CULBERTSON, avocat.
16 mai—10 — rue St. Anne, No. 58.

BANQUE DU COMMERCE DE LA N.-ORLEANS.
Bureau du commissaire, 14 mai 1833.

LA somme de 30,000 piastres ayant actuellement été payée aux commissaires de la banque du Commerce de la Nlle.-Orléans, avis est par les présentes donné (selon la 3me. section de la charte) qu'une élection de 11 directeurs, aura lieu à leur bureau, rue Royale, No. 71, samedi le 25 mai courant, entre 3 et 6 heures de l'après-midi. Par ordre des commissaires. ROBERT G. DIXON,
14 mai—11 — Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.

LA vente à terme, de Souliers, Bottes, Chapeaux, Linge fait &c. sera continué aujourd'hui à son magasin d'encan. — 25 mai

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu, mercredi, 29 du courant, à 4 heures de l'après-midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Bourgogne, une quantité de superbes Meubles. — 25 mai

PAR J. LEVY et WHITING:

IL sera vendu, lundi, 27 du courant, à son encan No. 21, rue St. Louis, à 10 heures, 2 caisses Platilles, 3 dito blanches, 1 dito Ruban de St, 3 dito Toile en pièces et demi-pièces, Cotonnade, Gingas, Cotons etc. — 25 mai

VENTE RENVOYEE.
PAR TRICOU & CANONGE.

LA vente de 90 ESCLAVES qui devait avoir lieu aujourd'hui, est renvoyée jusqu'à nouvel avis.
25 mai.

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu, samedi, 1er. juin 1833, pour compte des héritiers de Charles Fée,

Un TERRAIN situé au faubourg Lacourse, rue Constance, entre les rues Edouard et Estelle, mesurant (pied français) 60 pieds de face, sur 120 de profondeur. Il y a sur le dit terrain, une maison de 4 appartemens briquetés entre poteaux, avec cuisine, puits, etc.

Conditions : Un quart comptant, un quart dans 6 mois, un quart dans 12 mois, et un quart dans 18 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. — 25 mai.

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu, jeudi, 30 mai, à 4 heures, sur les lieux, rue Bienville, près de la Levée, les objets suivants, abandonnés par Joseph Bussinaud à ses créanciers :

Un grand assortiment de verres, urnes, sirops, cordiaux, liqueurs, eau de rose, eau de fleur d'orange, confitures et fruits candits, bitter, amandes, papier de couleur pour caramels—Aussi, des outils et ustenciles, un alambic presque neuf, moules, comptoir, étagères, mortiers, lampes et bocals, bouteilles vides. Conditions—comptant.
[illegible] mai

PAR J. LE CARPENTIER et Co.

IL sera vendu, lundi, 27 du courant, à 5 heures de l'après-midi, sur la Levée, en face du marché aux légumes, une quantité de Planches d'acajou et de Cheveux de parures, en débarquement du navire Tennessee.
25 mai

PAR JOSEPH LECARPENTIER.

IL sera vendu samedi, 25 courant, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, 40 paniers de faïence assortis. — 25 mai.

PAR J. LEVY & WHITING.

SAMEDI, 25 courant, il sera vendu à 10 heures, à l'encoignure des rues Bourgogne et de la Douane, l'ameublement et fond de la dite maison, consistant en tables, chaises, &c., aussi, le contenu d'une buvette et ustensiles de cuisine. — 24 mai.

PAR T. MOSSY.

LUNDI, 3 juin prochain, il sera vendu au café de la Bourse, à midi,

Un morceau de TERRE borné à la ligne supérieure et dans le fond par la propriété divisée en lots de ville, sous le nom de Carrollton, à la ligne inférieure et du côté du fleuve par des terres appartenant à M. P. Foucher.

Cette terre a onze cents pieds de large sur vingt-six arpents de long, fermant de manière à ne laisser que neuf cents pieds de large à l'extrémité du fond.

Payable à 1, 2 et 3 ans.

On pourra en voir le plan au magasin d'encan. — 23 mai.

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu samedi, 25 mai, à la Bourse, à midi, la griffonne MARY, âgée de 19 ans, bonne domestique de maison et d'enfants, acclimatée et garantie des vices et maladies prévus par la loi.

MARTHE, négresse, âgée de 19 ans, ayant été longtemps dans le pays, parlant français et anglais, s'est absentée plusieurs fois, mais n'est jamais sortie de la ville, garantie comme-ci-dessus.

Conditions : Mary, 6 et 12 mois, Marthe 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Boswell, not. pub. — 22 mai.

PAR TRICOU & CANONGE.

SAMEDI, 25 courant, au café Hewlett, à midi, il sera vendu un Terrain et les batisses qui sont dessus, situé à l'encoignure des rues Gravier et St. Paul, ayant 100 pieds de profondeur et de face sur la rue St. Paul. La maison a 30 pieds 9 pouces de face et 43 pieds de profondeur et contient 6 chambres et une galerie de derrière, 2 grandes manger et une cave. Le bâtiment de derrière contient une cuisine, [illegible] chambres de domestique et un lavoir, la cour est entièrement pavée, il y a une large citerne qui contient 2500 gallons d'eau.

Conditions : 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé en l'étude de Wm. Boswell, not. pub., aux frais de l'acquéreur. — 22 mai.

VENTE DE PIANOS & HARPES A L'ENCAN
PAR TRICOU & CANONGE.

LE 28 du courant, seront vendus sans réserve au magasin de musique des soussignés, rue de Chartres, No. 113, à 4 heures de l'après-midi,

6 pianos neufs, dont 4 de manufacture anglaise et 2 de française, garantis pour un an.

2 harpes à double mouvement, d'Erard, et 4 do-de Pleyel & Co., de Paris, également neufs et garantis.

5 pianos de seconde main propres pour des commençans, de différentes manufactures, tous à 6 octaves et en très bon état.

Conditions de la vente : pour toute somme audessous de cent piastres, comptant; audessus de cent piastres 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction des vendeurs.

E. JOHNS & CO.

N. B. Les personnes qui désireraient voir les instrumens en question, voudront bien se donner la peine de venir les voir d'ici au jour de la vente. — 21 mai

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu samedi, 25 courant, à midi, à la Bourse, SARAH négresse, âgée de 35 ou 40 ans, ayant été longtemps dans le pays. Elle est bonne ouvrière française et bonne domestique d'enfants, garantie contre les vices et maladies prévues par la loi, excepté un dérangement de la matrice.

FANNY mulâtresse, âgée de 20 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, domestique de maison, parlant française et anglaise, garantie contre les vices et maladies prévues par la loi.

Conditions : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés par H. Pedesclaux, not. pub. — 21 mai.

PAR DUTILLET & DOMINGON.

IL sera vendu à la bourse Hewlett, le 25 mai prochain, à midi, une Terre située dans le faubourg Washington, à dix sept arpents de la presse à coton, bornée d'un côté par la propriété de M. L. B. Macarty, et de l'autre par celle de Mr. Albert Piernas. elle est cultivable à 30 arpents du fleuve, cette différence remarquable dans l'élévation du terrain, comparativement aux propriétés environnantes, est due à l'alluvion formée par les eaux d'un canal de moulin qui a couvert cette terre pendant 15 ans ; elle se compose des habitations qui appartenaient à Messrs. David Olivier et Lombard fils ; ces deux habitations seront divisées et vendues en lots de ville suivant un plan qui sera exposé à la dite bourse : c'est la seule terre qui reste à diviser à la proximité de cette ville : sa façade est celle qui offre le plus d avantage pour le travail de ceux qui font le commerce des bois sur le fleuve.

Les termes de la vente : sont payable à 1, 2, 3 et 4 ans avec hypothèque et en billets dont le premier terme seulement sera endossé; les acheteurs seront reçus à payer comptant sous l'escompte de sept pour cent par an.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Octave de Armas, notaire ; les adjudicataires se feront mettre en possession et à leurs frais par M. B. Buisson, arpenteur.
18 mai—[illegible]

GRENADIERS,

LA compagnie prendra les armes dimanche 2 juin prochain, à 5½ heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement en bonne tenue, veste et pantalons blancs : les boutons de la veste plats. Les membres sont invités à ne pas y manquer, pour affaires importantes.

Par ordre du capitaine,
22 mai — B. DUPERAIN, serg. major.

AVIS.—Comme associé survivant de la société autrefois existante sous la raison de P. Conolly et fils, je suis seul autorisé à faire la collection des dettes dues à la dite société, et à la clore; en conséquence je préviens tous ceux qui peuvent devoir, de s'abstenir de payer à tout autre qu'à moi.
22 mai—6 — FELIX CONOLLY.

A VENDRE—15,000 pieds d'acajou de St. Domingue, (1ère. qualité,) par billes, madriers, planches ou poteaux, s'adresser à AUGUSTE DOUCE,
22 mai—6 — rue Royale, No. 267.

MESSIEURS J. & P. DARAMON reçoivent par le Nashville 200 douz. mouchoirs batiste de tout genre, canezous et fiorellas, broderie de Paris, robes en bobinet, do. 2 balles étamines superfines; 4 caisses toiles cirées. — 22 mai.

Compagnie de Navigation d'Orléans,
Nouvelle-Orléans, 18 mai 1833.

A UNE assemblée spéciale des directeurs, tenue ce jour, il a été

Résolu, qu'à dater d'aujourd'hui tous les bâtiments entrant au bayou St. Jean devront payer un droit [illegible] par tonneau, bien entendu que tout bâtiment ayant un double-fond ou toute chose tendant à réduire son tonnage réel, devra payer un droit additionnel de vingt-cinq cents, de manière à ce que ces dits bâtiments aient à payer un droit équivalent à celui [illegible] ; et que les bâtiments arrivant sans chargement [illegible] demi-droit.

Extrait des [illegible]
20 mai—[illegible] — JA[illegible]

A VENDRE—45 boucauts [illegible] et 1200 gallons de mélasse, s'adresser [illegible] l'Abeille.